



La Pause Café

Maison de torréfaction
Brûlerie des Laurentides

Cette édition de La Pause Café est rendue possible grâce à la contribution de la Brûlerie des Laurentides.

Construction de logements

Page 11

Nos lacs sous haute surveillance

Page 9

Vente du terrain de camping

Page 12

Les écocentres

Page 4

Les élections municipales

En prévision des élections municipales qui se tiendront le dimanche 7 novembre 2021, le Comité des Citoyens de Rivière-Rouge publiera une édition spéciale du journal La Pause Café. Ce numéro spécial présentera des entrevues réalisées en personne avec les candidats-es briguant les postes de maire et de conseillers dans l'un des 6 districts électoraux de la ville.

Le journal sera disponible en ligne sur le site web du Comité et en format imprimé distribué dans les bibliothèques de la ville, les résidences pour personnes âgées, L'Action Bénévole de la Rouge, les épiceries IGA de L'Annonciation et Marché Bonichoix de Sainte-Véronique.

Les candidats et candidates à la mairie et aux postes de conseillers et conseillères des 6 districts électoraux sont les suivants:

Mairie:

Denis Charette (sortant), Denis Lacasse

Conseillers-Conseillères:

- D1: Daniel Forget, Johanne Thériault
- D2: Robert Lambertz (sortant), Pierre Alexandre Morin
- D3: Andrée Rancourt (sortante), Gilbert Therrien
- D4: Alain Otto - élu sans opposition
- D5: Karine Bélisle (sortante), Claude Paradis
- D6: Sébastien Bazinet, Denis Brabant (sortant)



Visitez notre site Web comitecitoyensrr.org et voyez des photographies à 360 degrés. Regardez vers le haut, le bas et tout autour en cliquant et en faisant glisser l'image avec votre curseur. Pour voir des images à 360 degrés, allez sous l'onglet Galerie et cliquez sur Artistes de chez nous, Nominingue, Exposition de voitures Napa et 360.

Abonnez-vous à notre site Web. Pour le faire, allez au bas de la page à droite, cliquez sur « suivre ». Vous recevrez ensuite des mises à jour sur les nouveaux articles et photos qui sont publiés.



Félicitations

À Noémie Fortin-Cloutier (gauche) qui a été embauchée comme technicienne en loisirs et à Anna-Kim Pagé Cornforth (droite), qui assume maintenant le poste de technicienne en développement économique et récrétouristique à la Ville de Rivière-Rouge.

À Martine Vézina, directrice des finances, trésorière et directrice générale adjointe à la Ville de Rivière-Rouge qui a complété sa période de probation avec succès.

À France Berthelette et Madeleine Morissette qui ont été reconnues par l'Université du troisième âge pour les 20 ans de bénévolat qu'elles ont consacrés à l'UTA. Elles sont d'ailleurs les membres fondatrices de l'UTA de Rivière-Rouge. Mmes Berthelette et Morissette ont toutes les deux reçu des certificats de l'ordre du mérite de l'UTA.

Décontamination du 900 rue Boileau

Le conseil municipal défraiera les coûts de décontamination du terrain sis au 900 rue Boileau au montant de 18 945\$ à même le surplus non-affecté de la ville. Ce terrain accueillera le projet de L'Arc-en-Soi, soit un édifice à 28 logements ainsi que les bureaux de l'organisme. Ces logements seront occupés par la clientèle de L'Arc-en-Soi.

Faut pas manquer ça...

- Allez voter aux élections du 7 novembre. Exercer votre droit de vote en choisissant ceux et celles qui vous représenteront au sein de la municipalité.
- Participez aux célébrations de l'Halloween le 30 octobre au centre-ville de Rivière-Rouge. Il y aura bel et bien des activités pour souligner cette fête cette année. Le détail de la programmation sera dévoilé d'ici peu par la ville. Surveillez le site Internet ou la page Facebook de la ville.
- Le Tournoi provincial de disc golf aura lieu au terrain de disc golf de Nominingue le 24 octobre. Plus d'une centaine de participants venus de tous les coins de la province y prendront part.



Réfection du toit de l'église de L'Annonciation

Il ne fait aucun doute que lorsque les citoyens, les commerçants et les autorités d'une ville prennent soin de leurs propriétés, tout le monde y gagne. C'est toujours plus agréable de circuler sur des rues où les bâtiments ont fière allure. Ça donne envie de s'arrêter, de prendre le temps de regarder, de magasiner et de se recueillir. La Paroisse de Notre-Dame de La Rouge partage cet avis, mais en ce moment, la toiture défraîchie de l'église est loin de contribuer à l'embellissement général de la ville. Refaire la toiture de l'église requiert un déboursé de 150 000\$. La campagne de financement populaire, basée sur la vente de bardeaux symboliques à 50\$, a permis d'amasser 75 000\$. La paroisse souligne que ce résultat est remarquable et démontre l'attachement de la population de Rivière-Rouge pour son église.

Pour amasser la somme manquante, la paroisse se tourne maintenant vers les commerçants et professionnels de Rivière-Rouge. Tous les commerçants n'ont pas souffert de la même façon de la pandémie actuelle. Certains secteurs de l'économie connaissent au contraire une effervescence exceptionnelle. C'est le cas des secteurs immobilier et de la construction.

La fabrique invite donc ces gens d'affaires et professionnels à s'impliquer concrètement dans la corvée de la réfection du toit de l'église en s'associant à la levée de fonds. Des reçus de don seront émis. Un tableau d'honneur sera affiché devant l'église, comme signe de solidarité.

Trois catégories de dons sont proposées :

BRONZE : 500\$ à 1 000\$

ARGENT : 1 000\$ à 3 000\$

OR : 3 000\$ et plus



La contribution des professionnels et commerçants peut s'effectuer par chèque ou virement Interac. Faites votre chèque au nom de la Paroisse N-D-de-la-Rouge en indiquant au bas "campagne pour le toit" et en le postant à l'adresse 125, rue de L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge (Qc) J0T 1T0. Si vous préférez faire un virement Interac, prenez note de l'adresse courriel: paroissedelarouge@outlook.com réponse de sécurité : toit. Pour apporter votre don en personne, faites un chèque ou apportez la somme au presbytère 125, de L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, de 9 h à 16 h 30, du lundi au jeudi.

Enfin, les citoyens peuvent encore faire parvenir leur contribution à ce projet de réfection qui embellira à coup sûr la rue principale du secteur de L'Annonciation de Rivière-Rouge.

Exposition de voitures anciennes Napa / Maison des jeunes



Ce que vous pensez savoir sur les Écocentres



Action
Bénévole de la
Rouge

Il existe une certaine confusion au sein de la population sur le rôle et le fonctionnement d'un écocentre et sur les responsabilités des employés. Pour vous aider à mieux comprendre de quoi il en retourne, nous avons rencontré deux femmes exceptionnelles qui travaillent au succès de ces nouveaux espaces. Il s'agit de Marlène Tanguay (droite), directrice générale de L'Action Bénévole de la Rouge et Rose-Marie Schneeberger (gauche), conseillère au Développement au Complexe environnemental de la Rouge. Voici ce que nous avons appris de nos conversations avec elles.

C'est quoi au juste un écocentre?

C'est un endroit où l'on peut aller déposer nos matières résiduelles domestiques qui ne peuvent pas aller dans notre bac vert de recyclage. Par exemple, ça peut être du bois, des métaux, du styromousse (isolant ou contenants), du gypse, des électroménagers, des gros meubles, des matelas, mais aussi des résidus domestiques dangereux comme des piles et de la peinture. Si vous avez des surplus de matériaux pour votre bac vert, vous pouvez les apporter à l'écocentre, comme les piles de vieux journaux ou les boîtes de carton (n'oubliez pas de défaire vos boîtes).

Quelle est la différence entre les Écocentres de L'Annonciation et de Sainte-Véronique et celui du Complexe environnemental de la Rouge ?

L'Écocentre du Complexe environnemental de la Rouge fonctionne dans les mêmes conditions et a les mêmes obligations que les Écocentres de L'Annonciation et de Sainte-Véronique. Cependant, l'Écocentre du Complexe accepte les matières résiduelles des entrepreneurs, ce que les deux autres ne font pas. On accepte aussi les matières des



citoyens les journées où les deux autres écocentres sont fermés. Les grandes quantités de matières résiduelles vont à l'Écocentre du Complexe environnemental de la Rouge plutôt qu'aux deux autres écocentres.

Comment ça fonctionne?

Premièrement, faites le tri.

Avant de penser à apporter vos matières résiduelles à l'écocentre, vous devez en faire le tri. Il est important de trier vos débris et de les classer selon leurs types et leurs compositions. La laine minérale doit aller dans un sac ou contenant, le bois dans un autre, les matières plastiques, les retailles de céramique et les bouts de métal vont tous dans des contenants séparés. Si vos sacs ou vos contenants sont fermés à votre arrivée à l'écocentre, ne vous surprenez pas que les préposés vous demandent de les ouvrir et de faire le tri si ce n'est pas déjà fait. Pour éviter d'y passer plus de temps que prévu, assurez-vous d'avoir fait le tri avant d'aller à l'écocentre. La poussière et les petits débris de construction doivent aller dans votre bac noir, tout comme les sacs remplis de déchets. Sachez que si vous refusez de faire le tri, vos matières résiduelles ne seront pas acceptées.

Si vous pensez que cet exercice est inutile ou constitue une perte de temps, considérez ceci: environ 80 % des matières résiduelles qui aboutissent à l'écocentre pourraient être recyclées. Donc, soyez assurés que très peu de matières apportées à l'écocentre se retrouveront à l'enfouissement.

Deuxièmement, le transport.

Vous devez apporter vous-même vos matières résiduelles à l'écocentre. Si vous n'avez pas un camion ou une remorque pour transporter vos objets lourds et encombrants ou si votre condition physique ne vous permet pas de le faire, demandez à un voisin, à un membre de votre famille, ou à un ami qui a l'équipement requis. L'entraide, c'est dans l'ADN de Rivièr-Rouge, osez demander de l'aide. Si ces personnes chargent vos matières résiduelles ou objets lourds dans le véhicule ou la remorque, demandez-leur de vous aider au déchargement à l'écocentre. Si vous ne connaissez personne qui peut vous aider, communiquez avec la Ville de Rivièr-Rouge au 819-275-2929, poste 221 afin de remplir une procuration. La ville communiquera avec l'une des 2 entreprises privées dont les services ont été retenus pour le transport à l'écocentre. Ce service n'est pas gratuit. Il vous en coûtera 50\$ plus le kilométrage.

Troisièmement, votre preuve de résidence.

Prévoyez d'apporter une preuve de résidence (ex: permis de conduire ou compte de taxes, etc.) même si vous êtes connu ou êtes une célébrité! Les règles sont les mêmes pour tout le monde. Ce service est réservé aux résidents de Rivièr-Rouge et de L'Ascension; il existe en effet une entente intermunicipale à ce sujet pour les résidents des chemins Lac McCaskill, du Pont McCaskill et des Merveilles. Les résidents des autres municipalités environnantes doivent se rendre dans leur propre écocentre aux jours et heures d'ouverture prévus.

Quatrièmement, le rôle des préposés à l'écocentre.

Le rôle principal des préposés est de vous guider dans le tri et de vous dire qu'est-ce-qui va où. Ils doivent s'assurer aussi de faire respecter les consignes de l'écocentre. Les préposés ne devraient pas décharger votre remorque ou votre camion parce qu'ils ne sont pas assurés pour ce type de travail. Ils ne font pas le tri non plus, ça c'est votre responsabilité. Sachant cela, vous pouvez donc vous y rendre en ayant des attentes réalistes, en gardant le sourire et votre bonne humeur. Tout le monde y gagnera!



Des chiffres qui parlent

De juin à septembre, les Écocentres de L'Annonciation et de Sainte-Véronique ont reçu plus de 2 100 visites. Ce sont plus de 2 000 visites qui ont contribué à protéger l'environnement et à sauver notre planète.

L'enjeu principal de l'enfouissement est lié au gaspillage alors qu'une grande partie des matières résiduelles peuvent être recyclées, compostées ou réemployées. Les citoyens doivent développer l'habitude de penser au réemploi. Vous changez votre petit frigo pour un plus grand? Votre petit frigo fera certainement le bonheur de quelqu'un d'autre, pensez-y.

De plus, en participant à la collecte des bacs bruns, vous contribuez à diminuer le méthane qui serait produit autrement par l'enfouissement de vos résidus de table et de jardin. Le méthane est 21 fois plus nocif que le CO2 dégagé par les automobiles. Alors, si l'on peut réduire la quantité de méthane produit par le site d'enfouissement, pourquoi ne pas le faire?

Si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour les générations qui vous succéderont.

Des projets de développement pour le Complexe environnemental de la Rouge

Le Complexe environnemental de la Rouge a demandé une étude sur les meilleures façons de valoriser le méthane qui, au lieu d'être brûlé, pourrait être utilisé comme source d'énergie par des entreprises limitrophes au terrains de la régie.

Par ailleurs, le Complexe veut s'assurer d'optimiser les écocentres et de favoriser le réemploi. Un projet de demande de subvention a été présenté pour la

construction de bâtiments de réemploi pour les écocentres de Sainte-Véronique, L'Ascension et au Complexe et pour créer un écocentre permanent à Nominingue (avec un bâtiment de réemploi). L'écocentre actuel de cette municipalité est mobile. Toutes les petites municipalités n'ont pas nécessairement un écocentre, mais l'objectif est que tous les citoyens aient accès à un écocentre.

L'expérience montre que le succès d'un écocentre repose sur quelques facteurs: sa proximité; pas de frais pour l'utiliser; et les jours et heures d'ouverture incluent le week-end. Comme toutes ces conditions sont remplies pour les Écocentres de L'Annonciation et de Sainte-Véronique, on comprend pourquoi les citoyens les ont adoptés.

Artistes de chez nous

Recherchées: âmes d'artiste rêvant de développer leur talent en arts visuels. Le temps est venu de réaliser votre ambition et de donner libre cours à votre créativité. L'organisme Artistes de chez nous vous invite à le joindre. Cet organisme est composé de 24 artistes de Nominingue, Rivière-Rouge, L'Ascension, La Macaza et Chute St-Philippe.



Artistes de chez nous a pour mission de regrouper les artistes en arts visuels pour améliorer les conditions de création et de diffusion de leurs œuvres, offrir des services, organiser des activités et donner des formations, présenter des expositions et diverses prestations publiques en collaboration avec les organismes sociaux-culturels de la région.

En joignant Artistes de chez nous, vous aurez accès aux ateliers libres du lundi, vous bénéficieriez de

formation avec des professionnels et vous pourrez participer aux événements, telles que les Journées de la culture, Sorties Nomades, le Marché de Noël et la grande exposition. La prochaine formation, une atelier d'aquarelle, sera donnée les 1er et 8 novembre par Mme Renée Dion. Toutes les activités régulières se déroulent à la Salle J.-Adolphe-Ardouin, 2114 chemin du Tour-du-Lac à Nominingue.

Pour plus d'information, communiquez avec Francine Courtemanche, présidente au 819.278.0843 ou Chantal Lafrenière, vice-présidente au 514.714.8917 ou par courriel à artistescheznoz@gmail.com



Approbation du budget de la Régie de collecte environnementale de la Rouge

La municipalité a approuvé le budget de la Régie de collecte environnementale de la Rouge pour 2022 au montant de 634 001\$. La quote-part de Rivière-Rouge s'élève à 313 794\$, celle de Nominingue à 192 780\$ et celle de La Macaza à 93 879\$.

Surplus budgétaire

La Ville de Rivière-Rouge estime qu'elle aura un surplus budgétaire de 513 000\$ au 31 décembre 2021. Ce surplus proviendra des nombreuses mutations de propriétés (terrains, maisons et commerces) survenues au cours de l'année; de la diminution des dépenses causée, entre autres, par le départ de membres du personnel et de la dotation tardive.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Limites de vitesse

Des panneaux de limite de vitesse seront ajoutés sur les Chemins Fex et Racicot. Plusieurs citoyens se sont plaints que les limites de vitesse ne sont pas respectées, comme c'est le cas sur le Chemin Francisco. La ville invite les citoyens à noter les heures de la journée au cours desquelles certains automobilistes ont le pied pesant. Cette information sera très utile à la Sureté du Québec. Composez le *4141 sur votre cellulaire pour transmettre l'information ou le 310.4141 sur votre téléphone résidentiel.



Mandat octroyé pour l'abolition de l'agglomération de Rivière-Rouge

La Ville de Rivière-Rouge a accordé un mandat professionnel à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour faire l'étude des impacts de l'abolition de l'agglomération de Rivière-Rouge au montant de 39 370\$. L'abolition de l'agglomération avec la municipalité La Macaza est souhaitée compte tenu que des ententes inter-municipales conviennent davantage aux besoins de chacune des municipalités. Le gouvernement du Québec couvrira l'essentiel des dépenses engagées dans ce processus.

Caserne de pompiers

La Ville de Rivière-Rouge a fait une nouvelle offre sur le terrain situé au 1601 rue de L'Annonciation Nord en vue de construire la nouvelle caserne de pompiers. Le coût du terrain s'élèverait maintenant à 90 000\$.

Le déplacement de la caserne est rendu nécessaire pour des raisons de sécurité, étant donné que les camions de pompiers et les véhicules d'urgence se déplacent dans le même espace que les véhicules lourds du garage municipal. Le coût du nouveau bâtiment sera défrayé à 70% par le Programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Consommation d'eau

La consommation d'eau moyenne d'un citoyen de Rivière-Rouge s'élève à 550 litres par jour. Oui, vous avez bien lu: 550 litres par jour! Évidemment, ce chiffre ne s'applique que pour les résidents qui ont le service d'aqueduc. Ce nombre est très près de la moyenne du Québec qui s'élevait à 573 litres/jour/citoyen en 2019. C'est dans la salle de bain que l'on consomme la plus grande quantité d'eau: 150 litres pour un bain alors qu'une douche requiert 60 litres d'eau... à moins d'y rester 30 minutes... avis aux ados!



Nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques

Le stationnement de l'épicerie IGA à Rivière-Rouge a maintenant une borne de recharge publique pour véhicules électriques de 50 kW. Cette borne s'ajoute à celle déjà en place derrière la Caisse de la Rouge et fait partie du Circuit électrique.

Premier tournoi de golf de la SDC

La Société de développement commercial de Rivière-Rouge (SDC) a tenu la première édition de son Tournoi de golf des gens d'affaires de la Vallée de la Rouge le 27 septembre au Golf de la Lièvre à Lac-des-Écorces. Dix

équipes de gens d'affaires et de représentants d'organismes comme le Centre local de développement (CLD), la Société d'aide au développement des communautés (SADC) et Zone Emploi ont pris part au tournoi. Du côté des entreprises, la Caisse Desjardins, les assurances Promutuel, Shell et les dépanneurs Bonsoir, IGA avaient aussi formé des équipes. Les participants ont pu échanger entre eux et s'amuser tout en gardant les yeux sur la balle jusqu'au 18ème trou. Une compétition de petits coups roulés (putting) a permis de recueillir plus de 600\$ qui ont été donnés à l'organisme L'Arc-en-Soi.



Nos lacs sous haute surveillance

Nous sommes de lacs et de rivières, dit la chanson. C'est certainement une réalité pour le territoire de Rivière-Rouge qui compte une centaine de lacs. Il ne fait pas de doute que cette richesse sur le plan aquatique a un impact sur le développement économique de la ville et de la région. C'est en grande partie pourquoi tant de villégiateurs se portent acquéreurs d'un chalet ou d'une résidence secondaire dans la région et pourquoi tant de touristes y viennent chaque année pour la pêche, les sports nautiques et le calme de la nature environnante. Comme on le sait, certains décident même de s'y établir de façon permanente.

Or, comme pour tout autre organisme vivant, les lacs vieillissent et se faisant, reçoivent de grandes quantités d'éléments nutritifs comme du phosphore et de l'azote. Ce phénomène, appelé eutrophisation, se produit très lentement au cours de plusieurs milliers d'années. Ce processus entraîne un accroissement de la production d'algues microscopiques et de plantes aquatiques. Les activités humaines accélèrent le processus de vieillissement et du même coup entraînent des changements dans l'équilibre de ces écosystèmes aquatiques. Les espèces qui s'adaptent le mieux aux nouvelles conditions et celles qui apparaissent en raison de ces changements le font au détriment de celles qui étaient déjà présentes. Il faut le dire, les lacs ne vivent pas éternellement. On comprend donc la nécessité de les protéger et de prendre note de tout changement qui pourrait indiquer l'émergence d'un problème. En juin dernier, le Service d'urbanisme et d'environnement de la Ville de Rivière-Rouge a invité les associations de lacs à une rencontre virtuelle pour discuter subventions et projets, dont le Plan d'action de connaissance des lacs et du dépistage du myriophylle à épis. Les associations de lacs invitées sont celles là où l'on compte le plus de propriétaires riverains et/ou les lacs sont accessibles par une rampe de mise à l'eau. Il y avait donc 17 associations de lacs représentées en plus du réservoir Kiamika. Ces rencontres se tiennent depuis plus de 15 ans. Cependant, le niveau d'anxiété a augmenté considérablement depuis l'apparition du myriophylle à épis dans le Lac Tibériade qui a nécessité un investissement de 350 000\$ de la ville



pour la contrôler et ultimement l'éradiquer. La possibilité que d'autres lacs du territoire soient éventuellement affectés relève du cauchemar. Il n'y a pas de doute que les plantes envahissantes comme le myriophylle à épis constituent des menaces pour la survie de nos lacs et de nos plans d'eau. Il est essentiel que les propriétaires riverains et les usagers portent une attention spéciale à leur santé. En plus de la perte inestimable de cette ressource, la détérioration des lacs aurait un impact important sur la valeur des propriétés riveraines et sur leur accès pour les activités sportives tant prisées des villégiateurs. Les propriétaires riverains de lacs qui n'ont pas d'associations devraient communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement de la Ville s'ils notent des changements dans leur lac.

Le Plan d'action de connaissance des lacs et de dépistage du myriophylle à épis permet de faire l'inventaire du myriophylle à épis; d'établir le stade trophique (nutritionnel) du lac; de faire son profil physico-chimique; de faire l'analyse cartographique du bassin versant; de faire l'inventaire du substrat et des plantes indigènes; et de partager de l'information et de sensibiliser les riverains.

Les lacs visés par ce plan sont divisés en trois groupes: Le groupe 1 comprend les lacs Tibériade, Marsan, Paquet, Vert et le réservoir Kiamika qui ont tous un accès public. Les différents éléments du plan sont réalisés tous les 2 ans. Ils ont été effectués en 2020 (pour la portion dépistage, à l'exception du réservoir Kiamika). Le groupe 2 inclut les lacs Boileau,

Lanthier, Bois-Francs, Castor, LaHaie et Gaumond. Les analyses ont lieu cette année, puis se répéteront à tous les 4 ans.

Le groupe 3 comprend les lacs Brunet, Cloche, Lacoste, Malo, petit lac Lanthier, Noir, petit lac Noir ou Alexandre. Les analyses débuteront en 2022, puis seront faites à tous les quatre ans.

Il s'agit donc d'une première année de cueillette des données qui a été faite ou qui sera faite pour les lacs

de ces trois groupes. Les données permettront d'être comparées au fil des années et de déterminer l'état de vieillissement et la santé de ces lacs. C'est la Firme A.J. Environnement, consultant en biologie de Mont-Laurier qui effectue ces analyses pour la Ville qui en assume tous les coûts. En 2021, le dépistage et la mise en oeuvre du Plan d'action de connaissance des lacs a coûté 35 000\$.

Les bacs

Saviez-vous que si vous venez de vous installer dans une nouvelle maison à Rivière-Rouge, vous devez acheter vos bacs noir, vert et brun? Le prix de chacun des bacs va comme suit:

Bac noir 112.62\$ taxes incluses

Bac vert 112.62\$ taxes incluses

Bac brun 81.18\$ taxes incluses

Vos bacs sont remplaçables gratuitement au cours des dix années qui suivent leur achat. Si vos bacs sont endommagés, ils seront remplacés gratuitement à l'intérieur de cette période. Les roues et le couvercle seront remplacés gratuitement en tout temps même si la garantie de 10 ans est expirée. Toutefois si votre bac est vraiment endommagé et que votre garantie de 10 ans est terminée, il vous faudra en acheter un nouveau au prix indiqué plus haut et une nouvelle garantie de 10 ans s'appliquera.

La Ville de Rivière-Rouge a choisi d'offrir aux citoyens la possibilité d'acheter les bacs au prix coûtant plutôt que d'augmenter leur compte de taxes. Quand on y pense bien, les bacs noirs et verts reviennent à 11.26\$ par année alors que le brun coûte 8.11\$ par année. C'est une dépense raisonnable considérant leur utilité.

Un petit rappel sur ce que vous pouvez mettre dans votre bac:

Vert

papiers et cartons; bouteilles, pots et emballages domestiques faits de plastique identifiés portant les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7; bouteilles et pots de verre; canettes, conserves, assiettes, papiers d'aluminium et de métal; emballages multicouches.



Brun

résidus alimentaires; résidus verts (plantes, gazon, feuilles, branches de moins d'un centimètre de diamètre) ; autres matières compostables telles les fibres cellulosique végétales souillées par des résidus alimentaires (papiers, cartons, papier-mouchoir, papier buvard, essuie-tout) ; cendres refroidies ; copeaux et sciures de bois.

Noir

tout déchet qui ne va pas dans le bac vert de recyclage ou brun de matières organiques.

Construction de logements locatifs

Des promoteurs privés ont répondu favorablement à l'invitation lancée par le conseil municipal pour la construction d'édifices à logements sur le territoire de la municipalité. La Ville a en effet exprimé le souhait d'ajouter une soixantaine de logements locatifs d'ici 2022. Le manque de logements locatifs et les nombreuses offres d'emploi à combler, particulièrement dans le secteur de la santé, sont à la base de ce projet.

Promotion Immobilia de Rosemère dirigée par Karim Baraké est la compagnie qui est présentement engagée dans le plus grand nombre de projets à Rivière-Rouge. Au total, cette compagnie construira 54 grands logements de 5 pièces et demi. Ces appartements de 1 300 pieds carrés accueilleront des familles à partir du printemps 2022. M. Baraké a informé le Comité des Citoyens que deux édifices à 6 logements sont présentement en construction sur la rue Pelletier, 4 autres édifices de 6 logements sont construits sur la rue Côté derrière l'épicerie IGA et 2 autres sur la rue Boileau au coin de la rue Noël. Promotion Immobilia a aussi acheté le terrain laissé vacant après l'incendie du Resto Bar La Terrasse sur la rue de L'Annonciation Nord et y construira un neuvième édifice à 6 logements. M. Baraké nous a indiqué que les prix mensuels de location ne sont pas encore déterminés.

Par ailleurs, un nouvel édifice à 16 logements est en voie d'être construit sur la rue de L'Annonciation Nord. L'édifice comprendra des logements 4 1/2 et un 3 1/2. Quatre unités situées au rez-de-chaussée seront adaptées pour des personnes à mobilité réduite. Les promoteurs, Johanne Thériault, Benjamin et Mario Radermaker recevront un appui financier dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèque

et de logements (SCHL) pour la construction de logements abordables. Le coût mensuel de la location variera entre 895\$ et 970\$ (incluant un stationnement). La construction de l'édifice devrait également être complétée en 2022. Au total, ce sont 70 nouveaux logements qui seront construits à Rivière-Rouge dans les mois à venir. Cependant, aucun de ces logements ne sont à loyer modique pour répondre aux besoins des citoyens à faible revenu.



Extension des réseaux d'eau et d'égoût

La Ville de Rivière-Rouge entreprendra les travaux d'extension des réseaux d'aqueduc et d'égoût pour desservir ces nouveaux édifices à logements. Ces ententes avec les promoteurs permettront de compléter les travaux plus rapidement et suivant les normes de la ville. Les travaux seront au frais des promoteurs et n'occasionneront pas de coût pour la population.



Nouvelles informations sur la vente du terrain de camping de Sainte-Véronique

Le Comité des Citoyens de Rivière-Rouge a posé de nombreuses questions au maire Denis Charette sur la vente du terrain de camping de Sainte-Véronique dans le but d'aider les citoyens à mieux comprendre le dossier. Ainsi lors de la réunion ordinaire du 7 septembre, le maire a donné des précisions sur les espaces qui sont inclus dans le contrat de vente du camping. Il a informé la population que seul le terrain de camping actuel et la partie basse de la montagne jusqu'à la rivière Jourdain faisaient partie du projet de vente. La plage, le parc où sont présentés les spectacles en plein air et la montagne demeurent la propriété de la ville.

Par ailleurs, lors de la séance extraordinaire du 21 septembre, l'offre d'achat modifiée a été approuvée par le conseil municipal. Le maire Charette a expliqué que le montant de la vente demeure le même, soit 1,6 million de dollars et que les espaces vendus demeurent aussi inchangés. Il s'avère que la rivière Jourdain a été détournée de son lit à un moment donné et que les arpenteurs doivent faire des corrections aux plans. Ces corrections créent des délais additionnels pour compléter la transaction. Le maire espère que la vente sera complétée à la mi-octobre ou au début de novembre.



Lors de la séance d'ajournement du 30 septembre, une autre information importante a été partagée. La montagne, quoiqu'elle demeure la propriété de la ville, fait partie d'un bail emphytéotique. L'emphytéose est une forme de bail de longue durée, dans ce cas-ci 50 ans, qui permet aux nouveaux propriétaires du camping de développer la montagne, tout en maintenant l'accès et la gratuité aux résidents de Rivière-Rouge. Tout projet de développement doit être approuvé par la ville et les infrastructures qui seront mises en place appartiendront à la ville à la fin du bail. Le bail inclut un engagement des propriétaires du camping à investir un certain montant dans la construction d'infrastructures.

Pour justifier la vente du terrain de camping, le maire a précisé que la ville ne faisait pas vraiment de profits avec l'opération du camping. Pour être en mesure d'en tirer profit, alors que les coûts d'opération augmentent constamment, la ville devrait investir entre 3,5 à 5,5 millions de dollars pour créer de nouveaux emplacements de camping. Le conseil a choisi de ne pas se lancer dans cette entreprise qu'il préfère laisser entre les mains de promoteurs capables et de haut calibre. Le terrain de camping de Sainte-Véronique compte présentement 182 emplacements avec services et 20 emplacements rustiques.



Sentier L'Oie-Zoo

Les travaux de la passerelle du Sentier L'Oie-Zoo sont maintenant complétés. La population pourra utiliser le sentier à nouveau en toute sécurité. Le sentier avait été fermé par la ville après que des vandales aient endommagé la passerelle l'année dernière.



Maison de torréfaction Brûlerie des Laurentides

Cette édition de La Pause Café est rendue possible grâce à la contribution de la Brûlerie des Laurentides.

La Pause Café est un journal citoyen qui vise à informer la population de la Ville de Rivière-Rouge et de la vallée de la Rouge.

Rédaction: Pauline Dugré

Photos: Sidney Jervis

Pour de l'information, pour des suggestions ou pour apparaître dans La Pause Café, contactez

René Nantel Téléphone: 438.393.2923

Ou

Pauline Dugré Téléphone: 819.341.012



NDLR: Les commentaires exprimés dans ce journal ne correspondent pas nécessairement avec les vues du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge.

Pour nous suivre sur Facebook:

@comitecitoyensrr
<https://www.facebook.com/comitecitoyensrr>

Consulter notre site Web:

<https://comitecitoyensrr.org/>

Pour nous contacter par courriel: